



Cap vers les économies d'énergies avec le BBC

Maisons HCC, Maison Habitat Conseil et Crédits

61, rue François Simon
57 070 Saint-Julien-Les-Metz
Tél : 03 87 74 23 24
www.maisonshcc.com

- Création en 1986.
- Environ 120 réalisations par an en Lorraine.
- Budget moyen : 130 000 euros.
- Une quinzaine de collaborateurs.
- Une entreprise où tous les savoir-faire sont intégrés, du dessin à la conduite des travaux.



« Pour nous, comme pour nos clients, le gaz naturel est une énergie connue. C'est **une solution économique, respectueuse de l'environnement et confortable.** »

Frédéric Zilioli / Directeur général de Maisons Habitat Conseil et Crédits

En tant que constructeur, quelle est votre force ?

En 25 ans, nous avons développé un savoir-faire sur tous les métiers de la construction, depuis le dessin jusqu'à la réalisation des travaux. D'autre part, nous offrons une large gamme de choix, de la maison traditionnelle à l'habitation contemporaine avec, à chaque fois, tous les degrés de finitions possibles. Enfin, nous offrons de bonnes garanties, notamment en termes de prix et de délais. Elles nous permettent d'entretenir des relations de confiance avec nos clients. En plus de ces garanties, nous avons obtenu la certification NF HQE qui atteste une méthode de travail cadrée et audité régulièrement.

Où se place votre engagement en matière d'environnement ?

Depuis déjà plusieurs années, nous veillons à diminuer les nuisances sur les chantiers et nous proposons

des solutions thermiques à nos clients (chaudières à condensation, production d'eau chaude solaire, isolation optimisée du bâti...). Ces offres sont bonnes pour l'environnement et donnent aux particuliers l'envie de changer. Ainsi, le marché du bâtiment ne stagne pas, c'est une remise en question intéressante pour les gens du métier.

Pourquoi avoir fait le choix du gaz naturel ?

Le gaz naturel est une énergie connue, qui rassure. Le territoire Lorrain est bien desservi par cette ressource. D'autre part, les chaudières à condensation ont fait d'énormes progrès. Économiques, écologiques et confortables, elles cumulent de nombreux atouts : faible encombrement, pas de nuisance sonore...



> Le BBC, qu'est ce que c'est ?

À partir du 31 décembre 2012, toutes les maisons individuelles neuves devront être BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour répondre à la réglementation thermique 2012. Le label BBC impose une consommation d'énergie comprise entre 40 et 65 kWh ep/m²/an, selon la zone géographique, soit 2 fois moins qu'une maison satisfaisant à la réglementation thermique actuelle. Pour y parvenir, vous devez agir efficacement sur les 5 usages de votre logement : chauffage, production d'eau chaude, climatisation mais aussi ventilation et éclairage. Vous pouvez valoriser votre maison BBC en demandant l'obtention du label BBC-Effinergie.



Le Gaz Naturel allie confort et performance

Logements neufs



> Une maison BBC à Morhange (57)

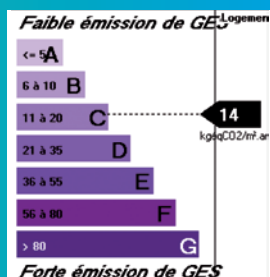
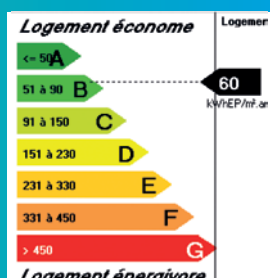
- Maison traditionnelle de 126 m² sur 2 niveaux comprenant 6 pièces sur un lotissement situé à Morhange.
- Orientation : plein sud pour le séjour surmonté d'un toit mono-pente.
- Ossature : brique.
- Isolation intérieure doublée de polystyrène et plâtre.



> Les avantages de la solution Gaz Naturel

- Avec une consommation d'énergie de **60 kWh ep/m²/an**, cette maison offre un confort thermique exceptionnel à ses occupants. L'optimisation de la construction lui permet d'être classée « B » sur l'étiquette énergie et « C » sur le plan des émissions de CO₂ avec **14 kg/m²/an**.
- Le test d'étanchéité réalisé donne un résultat de **0,19 m³/h/m²**, un excellent niveau puisque la réglementation autorise jusqu'à 0,60 m³/h/m².
- Le surcoût de construction pour cette maison lié à l'optimisation des installations pour atteindre le niveau réglementaire Bâtiment Basse consommation par rapport à la réglementation thermique 2005 est seulement de 9000 € soit environ 5 % du prix de la maison, qui peut être compensé par différentes aides, exemple avec l'offre Vecteur d'avenir de GrDF, le prêt à taux zéro⁽¹⁾, ou des aides locales.

(1) Selon la loi de finance 2011.



> L'eau chaude



Un chauffe-eau solaire alimenté par **2 panneaux solaires** placés en toiture fournit sans la moindre émission polluante l'eau chaude sanitaire en continu : le confort se conjugue au respect de l'environnement.

> Le chauffage



Le chauffage est assuré par une **chaudière murale condensation** à ventouse qui alimente un plancher chauffant dans la partie jour et des radiateurs dans la partie nuit.

Nos conseillers GrDF sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet.

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE



Accordons nos projets